



## Agrandissement d'un camping

Par **herve07**, le **14/09/2016** à **09:13**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une maison à côté de deux terrain vierge agricole sur ma droite, derrière il y a un camping. il vient d'acheter les deux terrain et veut évidemment s'agrandir. A t-il le droit de poser ses mobilhome contre ma maison ? quel est la distance minimum légale. A t-il le droit de faire passer le 1 er terrain contre ma maison en terrain touristique.

Merci

Par **Tisuisse**, le **14/09/2016** à **10:52**

Bonjour,

C'est une question à poser au service de l'urbanisme de votre mairie.

Par **amajuris**, le **14/09/2016** à **11:20**

bonjour,

si votre nouveau voisin obtient les autorisations d'urbanisme nécessaires, je ne vois pas à quel titre, vous pourriez vous opposer à son projet.

salutations